

Réponse à la question écrite (22/10/2015) de Tanguy Verheyen relative au Bal des Sports

Monsieur le Conseiller,

- 1 Des membres du cabinet du Bourgmestre ainsi que du personnel du service des sports ont participé à l'organisation de la soirée.
- 2 Les prestations du personnel ayant participé à l'organisation de la soirée a été comptabilisé de façon régulière et rentre dans le capital d'heures de prestations de ce personnel. Cela n'engendre aucune autre dépense pour l'administration que la rémunération de son personnel.
3. Sans objet.